

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2017-11**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4 ;

Vu le projet d'arrêté portant homologation des statuts de l'organisme en charge de la tenue du registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance ;

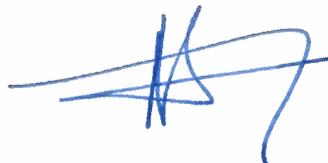
En ayant délibéré lors de sa séance du 9 février 2017,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 9 février 2017.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Antoine SAINTOYANT